



COMMUNIQUÉ

Pollution d'eau dans certains secteurs à Gorgier

Les analyses d'eau effectuées ce matin 16 septembre ont révélé une pollution d'eau dans certains secteurs de Gorgier. L'eau ne doit absolument pas être consommée jusqu'à nouvel avis

Les secteurs concernés sont :

Rue du Littoral 44-106 - Avenue du Belvédère - chemin des Moines - chemin de la Payaz
chemin de la Rose - Château de Gorgier - chemin des Abyssins - En Seraize

Que ne faut-il pas faire ?

Ne pas consommer l'eau du robinet

Ne pas utiliser l'eau du robinet pour absorber des médicaments ou pour se laver les dents.

Ne pas utiliser l'eau pour fabriquer ou traiter des denrées alimentaires.

Ne pas utiliser l'eau du robinet pour laver la vaisselle.

Quelles sont les mesures à prendre ?

Faire bouillir l'eau du robinet pour pouvoir l'utiliser comme eau potable ou utiliser de l'eau minérale en bouteille.

La population concernée est informée par distribution dans les habitations et nous prions les habitants de suivre les informations qui seront transmises sur le site internet communal ou via l'application « NEMO News ».

Nous vous remercions de votre compréhension.

Saint-Aubin-Sauges, le 16 septembre 2022

Le Conseil communal

Contact : M. Maxime Rognon, chef du dicastère des services industriels, 032 886 52 50